

Québec, le 18 juillet 2007

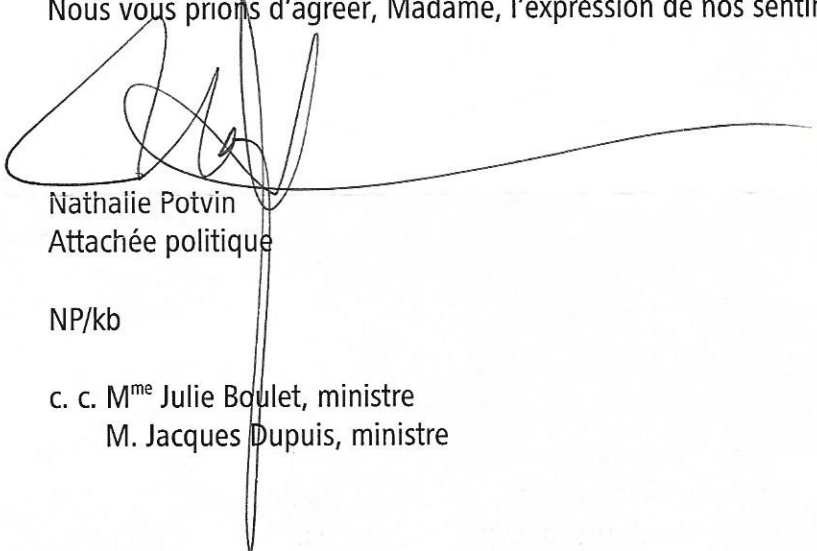
Madame Nancy Leblond
493, 8^e Avenue, app. 4
Québec (Québec) G1J 3L8

Madame,

Au nom du premier ministre, monsieur Jean Charest, nous accusons réception de la lettre que vous lui faisiez parvenir le 22 juin, par laquelle vous demandez que la clause de non responsabilité (*no-fault*) soit abolie.

La question que vous soulevez relève des responsabilités du **ministre de la Justice** (www.justice.gouv.qc.ca), **monsieur Jacques Dupuis**. Nous lui transférons donc votre correspondance pour information et considération.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Nathalie Potvin
Attachée politique

NP/kb

c. c. M^{me} Julie Boulet, ministre
M. Jacques Dupuis, ministre



Québec, le 15 décembre 2008

Madame Nancy Leblond
479, rue Signai
Québec (Québec) G1K 5L9

Madame,

Au nom du premier ministre, monsieur Jean Charest, nous accusons réception de la lettre que vous lui faisiez parvenir, dans laquelle vous lui faites de nouveau part de votre situation.

Soyez assurée que nous avons fait une lecture attentive de votre lettre. Cependant, vous devez comprendre que, notamment pour des raisons d'équité envers les autres commettants qui écrivent chaque jour au premier ministre, ce dernier ne peut prendre la charge de vos divers paiements ou vous faire parvenir un chèque de 1500 \$ à sa discrétion. Nous vous suggérons toutefois d'entrer en contact avec les ressources communautaires de votre milieu, lesquelles devraient être en mesure de répondre à certains de vos besoins. À cet égard, le personnel du bureau de la députée de votre circonscription pourrait vous diriger dans vos démarches.

Également, nous vous invitons à communiquer avec les gens de votre CLSC et à leur faire part de votre situation. Votre conjoint et vous pourriez bénéficier de services de répit compte tenu de ce que vous vivez. Par ailleurs, le gouvernement offre un crédit d'impôt remboursable pour aidant naturel. Pour obtenir plus d'informations relativement à ce crédit d'impôt, vous devez communiquer avec Revenu Québec (418 659-6299 ou 1 800 267-6299).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Karine Beaulieu
Attachée politique

KB/lb